



HAL
open science

Diderot dans les débats idéologiques du Directoire

Pascale Pellerin

► **To cite this version:**

Pascale Pellerin. Diderot dans les débats idéologiques du Directoire. Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie, 2021, 56 (1), pp.135-149. 10.4000/rde.7025 . halshs-03491683

HAL Id: halshs-03491683

<https://shs.hal.science/halshs-03491683>

Submitted on 17 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Diderot dans les débats idéologiques du Directoire : un enjeu majeur dans la réception du philosophe

Pour saisir pleinement la place de Diderot durant le Directoire, il faut revenir sur son statut sous l'Ancien Régime et au début de la Révolution¹. L'encyclopédiste n'a pas enthousiasmé les révolutionnaires de 1789. Absence déroutante qu'il faut analyser car elle explique en partie les images de Diderot qui se sont construites durant l'époque révolutionnaire. D'une part Diderot n'a pas tout publié de son vivant. D'autre part, contrairement à Rousseau, il n'est pas considéré comme un penseur politique à part entière. Et à l'inverse de Voltaire, il ne s'est pas publiquement et individuellement engagé pour une cause. Ses interventions politiques sont noyées dans les textes de Raynal, de d'Holbach. Diderot camoufle son identité d'écrivain en écrivant pour d'autres, qui eux-mêmes publient des ouvrages anonymement, sous des noms d'emprunt, qui utilisant toutes les ressources de la contrebande littéraire. Ce mélange entre revendication explicite et pratique clandestine de l'écriture répercute l'image du Diderot encyclopédiste. L'*Encyclopédie* est à la fois une œuvre officielle mais collective et les auteurs d'articles sont mal identifiés. Et nous ne le savons que trop, la politique ayant horreur du vide, on attribuera à Diderot des textes, des phrases qui ne sont pas de lui. Les pratiques militantes des Lumières, les supercheries littéraires, le silence de Diderot se trouvent au cœur des horizons de lecture des révolutionnaires.

Sous l'Ancien Régime, les attaques contre l'*Encyclopédie* ne touchaient pas seulement aux problèmes d'ordre philosophique ou religieux. On peut distinguer deux types de discours critiques qui finissent par se confondre : une remise en cause du contenu politique et philosophique du dictionnaire, le souci majeur de Chaumeix dans ses *Préjugés légitimes*² et de Hayer³ dans la *Religion vengée* et d'autre part, la construction d'un clan qui critique durement l'autorité affichée des encyclopédistes que ne supportent ni les Fréron⁴ ni les Palissot⁵. Les premiers accusent les encyclopédistes d'avoir proclamé un esprit d'indépendance à l'égard de la foi chrétienne et du dogme catholique, les seconds d'avoir divisé le monde intellectuel en créant un parti qui de jour en jour devient de plus en plus puissant⁶. Cette bipolarité a modelé profondément les conditions de la réception du dictionnaire et de son directeur. Derrière l'idée de clique philosophique se profile la thèse d'un complot politique qui veut en découdre avec les institutions d'Ancien Régime. Les contre-révolutionnaires attaqueront les philosophes et particulièrement Diderot avec des arguments analogues à ceux de Chaumeix. Mais l'épisode de la Terreur et la décapitation de

¹ Voir la thèse de Pascale Pellerin, *Lectures et images de Diderot de l'Encyclopédie à la fin de la Révolution*, Septentrion, 2000 ; René Tarin, *Diderot et la Révolution française*, Paris, Honoré Champion, 2001 et Raymond Trousson, *Images de Diderot en France, 1784-1913*, Paris, Honoré Champion, 1997.

² Chaumeix est un des premiers à réfléchir avec soin sur la « nouvelle philosophie » contenue dans l'*Encyclopédie* et dans *De l'esprit*, l'ouvrage d'Helvétius. En 1758, date de la publication des *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, il passe au crible plusieurs articles : « Âme des bêtes » de l'abbé Yvon, « Droit Naturel » de Diderot, « Fortuité » de D'Alembert etc..

³ Jean-Nicolas-Hubert Hayer (1708-1780) fut le principal rédacteur du journal *La Religion vengée ou réfutation des auteurs impies*, dédiée à Monseigneur le Dauphin, par une Société de Gens de Lettres, publiée de janvier 1757 à décembre 1763.

⁴ Élie-Catherine Fréron (1718-1776) fut l'un des ennemis de Voltaire.

⁵ Charles Palissot de Montenois (1730-1814), disciple de Voltaire se rendit célèbre par sa pièce *Les Philosophes* (1760) qui ridiculise les Encyclopédistes. Il se rallia à la Révolution puis à l'Empire.

⁶ Ce n'est pas seulement l'avis d'un Sabatier de Castres dans les *Trois siècles de la littérature* mais aussi celui de Rousseau dans les *Confessions*.

Louis XVI donneront alors un autre poids à leurs accusations et leur fourniront la preuve que vouloir l'anéantissement de la religion, la mort de Dieu, c'est vouloir détruire tout ordre social⁷ : « Ce n'est pas, en effet, la matière de la lutte antiphilosophique qui a changé, c'est très exactement l'éclairage que l'histoire donne à cette matière qui la renouvelle »⁸. Au milieu des années cinquante, un auteur méconnu, Morelly, publie un texte intitulé *Code de la Nature* attribué à Diderot. Cette attribution remonte à 1756, peu de temps avant la grande offensive lancée contre les encyclopédistes. Un supplément de la *France Littéraire* fait de Diderot l'auteur du *Code*. Cette attribution est corroborée par le fait que le dernier chapitre du *Système de la Nature*, intitulé *Abrégé du Code de la Nature* a été publié à la fin du XVIII^e siècle avec un titre abrégé : *Code de la Nature*. Maurice Dommanget nous signale que cette édition pourrait être l'œuvre de Sylvain Maréchal⁹, un des compagnons de Babeuf qui a tenu un rôle important dans la Conspiration des Égaux puisqu'il a rédigé le *Manifeste des Égaux*. Il existe une édition de ce petit texte à la Bibliothèque Nationale qui ne porte ni date de publication ni lieu d'édition. Babeuf avait puisé dans le *Code de la Nature* de Morelly une base théorique à ses conceptions égalitaires et à la révolution sociale qu'il préconise. Diderot accusé d'être l'auteur du *Code de la Nature* ne répond pas, comme s'il prenait plaisir à brouiller les contours de son identité d'écrivain. Cette attitude étrange aurait été sans conséquence si Diderot n'avait été en même temps le directeur de l'*Encyclopédie*, besogne qui a contribué à noyer son écriture dans celle des autres, qui lui a donné le goût du fragment et de la collaboration intellectuelle. Rencontre étonnante entre son statut d'encyclopédiste qui le place au premier rang dans l'intelligentsia française et cette discrétion d'écrivain qui se cache derrière le nom des autres. Il faut également prendre en compte la publication des textes matérialistes, particulièrement du *Système de la nature* de d'Holbach en 1770. Véritable brûlot matérialiste, il fait l'objet de nombreuses réfutations et provoque la colère du Parlement et un réquisitoire d'Antoine-Louis Séguier, un proche de Louis XV, qui accuse l'ouvrage d'impiété, d'irréligion, de mépris des lois, etc. Peu de temps après circule l'*Histoire philosophique et politique des deux Indes* de l'abbé Raynal. Le bruit court dans les milieux intellectuels que le gros ouvrage n'est que le fruit d'une secte philosophique et on prononce ça et là le nom de Diderot. Autre pièce au dossier, le *Testament*¹⁰ de Meslier qui a circulé dans les milieux intellectuels aristocratiques et encyclopédistes. Voltaire, d'Holbach, Diderot s'en sont servi à des fins de propagande antireligieuse, déiste et matérialiste. Sous la Révolution le *Bon Sens*, sorte de bréviaire du *Système de la nature*, rédigé par Diderot et le baron d'Holbach, sera attribué à Meslier et une célèbre phrase de ce dernier circulera sous son nom. Ce dernier avait pillé plusieurs phrases du curé d'Étrépy pour la rédaction d'un petit poème en vers, les *Éleuthéromanes* paru pour la première fois en 1772 dans la *Correspondance Littéraire* de Grimm. Plusieurs passages des *Éleuthéromanes* font écho au texte du curé Meslier mais tout particulièrement les deux vers qui se trouvent au milieu du poème et qui ont valu à Diderot sa réputation de révolutionnaire athée : « Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre /Au défaut d'un cordon pour étrangler les rois. » Diderot écrit son poème l'année même de la parution du *Bon Sens*. C'est sur le *Code de la Nature* et deux vers de Diderot que les contre-révolutionnaires s'appuieront pour condamner sans appel

⁷ Voir Edouard Guitton, « Diderot tête de turc après la Terreur », dans Anne-Marie Chouillet (dir.), *Les ennemis de Diderot*, Paris, Klincksieck, 1993, p. 166-180.

⁸ Nicolas Wagner, *Morelly, le méconnu des Lumières*, Paris, Klincksieck, 1978, p. 285.

⁹ Maurice Dommanget, *Sylvain Maréchal, l'homme sans Dieu*, Paris, Spartacus, 1950, p. 476.

¹⁰ Jean Meslier (1664-1729), prêtre à Étrépy, laissa à sa mort un énorme manuscrit de huit preuves condamnant la richesse, la puissance des nobles et de l'Église et appelant les peuples à lutter contre ces deux fléaux qui les affament et les oppriment. Voltaire et les matérialistes puiseront largement dans le *Testament* de Meslier.

l'ennemi numéro un de l'Église catholique, du gouvernement monarchique et de la société, père spirituel des sans-culottes.

Au début de la Révolution, jusqu'en 1791, Diderot est absent du paysage politique. Il surgit sur la scène révolutionnaire lorsque les circonstances politiques l'y amènent : la fuite du roi à Varennes en juin 1791 et la déchristianisation. C'est alors que les supercheries littéraires commencent à peser sur l'image du philosophe. Et ce dernier qui avait refusé la parole et l'engagement publics devient le bavard incontrôlable « des Paroles familières de Diderot », celui qui voulait voir le dernier des rois étranglé avec les boyaux du dernier prêtre. C'est ainsi que Diderot est cité en juin 1791 dans la *Bouche de Fer*, journal proche des Girondins. Mais c'est à la réaction thermidorienne que Diderot devra en grande partie sa réalité d'écrivain. Comment expliquer le surgissement du philosophe à partir du Directoire ? Certains historiens comme Mathiez, ont considéré cette période comme un segment historique détaché de la grande Révolution, celle qui va de 1789 à la chute de Robespierre. Le Directoire est souvent encore perçu comme un no man's land entre deux frontières, la Révolution et l'Empire. Et c'est paradoxalement dans cette zone limitrophe que Diderot sort de la pénombre au moment où la Révolution s'achemine vers son déclin. À l'heure des attaques des catholiques et des monarchistes ligués contre le gouvernement républicain, ne fait-il pas figure de résistant ? On fait appel à celui qui a clamé haut et fort sa haine des rois et des prêtres, qui a œuvré à la fermeture des couvents. Les ennemis de la Révolution s'acharnent sur Diderot et font leurs les accusations des antiphilosophes énoncées vingt ou trente ans auparavant.

La presse du Directoire va jouer un grand rôle dans la publication des textes de Diderot. La première grande entreprise éditoriale revient à Buisson, homme d'affaires et journaliste fidèle aux idéaux républicains qui collaborait aux *Annales patriotiques et littéraires*¹¹. En 1795, Buisson fait paraître le *Salon de 1765* et l'*Essai sur la peinture* qui fustigeaient la religion chrétienne. L'initiative de Buisson semble avoir inspiré plusieurs de ses confrères qui ne tardent pas à lui emboîter le pas. Les premiers sont Jean-Baptiste Suard qui fut un ami de Diderot et Bourlet de Vauxcelles, connus pour leur hostilité au régime républicain. Ils font paraître en 1796 à l'intérieur d'*Opuscules philosophiques et littéraires* deux textes de Diderot, l'*Entretien d'un philosophe avec la maréchale de**** et le *Supplément au voyage de Bougainville*. La préface à l'*Entretien d'un philosophe avec la maréchale de**** a probablement été écrite par Suard, qui se moque du zèle de Diderot à répandre ses convictions matérialistes. La postface du *Supplément* rédigée par l'abbé de Vauxcelles contient une violente diatribe contre Diderot tenu pour responsable des pires excès de la Révolution. Le mouvement des anti-Lumières a trouvé en Vauxcelles un de ses maîtres et juge désormais les philosophes comme les principaux responsables de la Révolution dans sa phase la plus meurtrière. L'arrestation de Babeuf venait d'avoir lieu et ne venait-on pas de découvrir dans ses papiers qu'il reconnaissait en Diderot l'un de ses chefs. Les *Opuscules* ne connurent pas un très grand succès mais les républicains s'inquiétèrent des initiatives menées par les contre-révolutionnaires ménagés par le pouvoir politique après la découverte du complot babouviste. C'est dans ce contexte que la *Décade philosophique*¹² publie dans son numéro du 30 fructidor an IV (16 septembre 1796) un autre inédit de Diderot, *Abdication d'un roi de la fève l'an 1772 ou les Éleuthéromanes*, qui avait séduit l'idéal politique des journalistes de la *Décade* et constitué à leurs yeux une sorte de manifeste républicain propre à répondre à l'offensive des

¹¹ Journal fondé le 5 octobre 1789 par Jean-Louis Carra, brissotin, membre de la Société des Amis des Noirs exécuté en octobre 1793, et repris par Louis-Sébastien Mercier en 1795.

¹² Depuis la thèse de Marc Régaldo publiée en 5 tomes en 1976 et consacrée à la *Décade philosophique* et le travail de Josiane Boulad-Ayoub qui a republié le journal aux presses universitaires de Rennes en 2004, on connaît bien ce journal. Fondé par Amaury Duval le 10 floréal an II (29 avril 1794), le journal va compter plus de 650 lecteurs et devenir le second périodique de France. Elle a réuni environ 300 collaborateurs et 40 rédacteurs assidus dont un grand nombre était membre de l'Institut. Ses principaux collaborateurs sont Pierre-Louis Ginguené, Amaury Duval, Jean-Baptiste Say, François Andrieux.

contre-révolutionnaires. Les vers du poème de Diderot, notamment ceux inspirés de la fameuse phrase de Meslier sur les rois et les prêtres, se prêtaient volontiers à cette lecture. Une autre version du poème parut un mois plus tard le 10 brumaire an IV (31 octobre 1796) dans le *Journal d'économie publique, de morale et de politique*¹³, de Pierre-Louis Roederer, républicain modéré. Dans sa nouvelle édition des *Éleuthéromanes*, Roederer reprochait aux journalistes de la *Décade* de n'avoir pas publié « l'argument que Diderot a placé à la tête de son ouvrage ; morceau précieux [...] ; l'anecdote qui y a donné lieu, l'objet que l'auteur s'est proposé en le composant, le ton de fureur qu'il s'est cru autorisé à prendre dans ce genre de poésie, expliquent, excusent, justifient ces deux vers, qui ont révolté un grand nombre d'esprits. » Roederer s'évertue à réduire le poème à un exercice de style afin d'arracher le philosophe au radicalisme révolutionnaire. La publication du poème dans la *Décade philosophique* jouait un rôle militant et se situait à mi-chemin entre l'œuvre et la citation puisque complètement coupée de son contexte et sans appareil de notes. C'est bien moins Diderot que la République qui intéresse les journaux de la *Décade*.

Les intellectuels républicains poursuivent cependant leur travail éditorial des inédits de Diderot. Buisson, après avoir publié *l'Essai sur la peinture* fait paraître à la fin de l'année 1796 *Jacques le fataliste* et la *Religieuse*. Le manuscrit de *Jacques le fataliste* a été offert à l'Institut national, créé en 1795, par le prince Henri de Prusse. L'institut incarnait la vie culturelle de la république et c'est en cette qualité qu'il avait demandé au prince de lui faire parvenir un manuscrit de Gresset que le prince ne possédait pas. Mais soucieux de satisfaire l'institut, Henri lui offrit le manuscrit de *Jacques le fataliste*. Buisson publia de son côté le roman de Diderot à partir d'un autre manuscrit qui avait sans doute appartenu à Grimm, exilé, inscrit sur la liste des émigrés et dont les papiers avaient été saisis par la police. *Jacques le Fataliste* paraît en septembre 1796. Buisson ne donne pas de précisions sur l'origine du manuscrit mais la concordance entre la première édition du roman et l'annonce que le prince Henri en offre le manuscrit crée une confusion à laquelle Buisson, pour des raisons de tactique éditoriale, ne tient pas à mettre fin. Ainsi, pour la majeure partie du public, la publication du roman de Diderot émanait directement des instances officielles de la République. Ce qui ne manque pas de susciter des débats houleux entre républicains et monarchistes. Les conditions de publication de *Jacques* ont servi de prétexte aux contre-révolutionnaires pour dénigrer l'Institut national. Plusieurs articles paraissent à ce sujet dans la *Feuille du jour* du 2 juillet 1796¹⁴ et le *Véridique*, le journal de Jean-Joseph Dussault du 4 juillet 1796. Les ennemis de la République établissent une corrélation entre le groupe des encyclopédistes et les intellectuels officiels du Directoire, analogie d'autant plus fondée que certains rédacteurs de l'Encyclopédie et de son rejeton, l'*Encyclopédie méthodique*, comme Naigeon, font partie de l'Institut. La publication de ses textes dissipe les incertitudes qui entouraient le statut d'écrivain de Diderot mais paradoxalement réactive une lecture dans laquelle les supercheries littéraires pèsent lourdement. Il faut aussi rappeler que les principaux textes de Diderot paraissent dans la deuxième moitié de l'année 1796. Albert Soboul

¹³ Le journal fut publié entre le 10 fructidor an IV (27 août 1796) et le 20 vendémiaire an VI (11 octobre 1797). On y trouve le nom de républicains mais également de contre-révolutionnaires. Y collaborent l'abbé Morellet, l'économiste Camille Saint-Aubin mais aussi Dupont de Nemours, physiocrate et membre de l'Institut national. Roederer tient à défendre la stabilité constitutionnelle et désapprouve le coup d'Etat du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) après la victoire des royalistes aux élections législatives. Roederer est accusé de connivence avec les royalistes. Voir Jean-Luc Chappey, « Pierre-Louis Roederer et la presse sous le Directoire et le Consulat : l'opinion publique et les enjeux d'une politique éditoriale », *Annales historiques de la Révolution française*, n°334, octobre-décembre 2003, p. 1-21.

¹⁴ Paru pour la première fois en septembre 1792, le journal changea de titre pour échapper à la censure et aux poursuites. On trouve les titres suivants, *La Feuille de jour*, le *Tableau de Paris*. Y collaborent des contre-révolutionnaires convaincus, Suard, Fontanes, La Harpe, Michaud, Vauxcelles. A partir du Directoire, sa parution est ininterrompue jusqu'au coup d'Etat du 18 fructidor.

remarque que « l'anticléricalisme du Directoire subit des éclipses : ainsi du printemps à la fin 1796 »¹⁵. La découverte du complot Babeuf qui avait réuni d'anciens montagnards avait réveillé la hantise d'une menace jacobine et rejeté le Directoire à droite. Carnot fut le principal acteur de cette politique de ralliement aux monarchistes qui aboutit à leur victoire aux élections de germinal an V (mars 1797). Ces circonstances politiques pèsent lourd dans la réception de *Jacques le fataliste* et de la *Religieuse*. Les républicains attendaient de *Jacques le fataliste* une remise en cause sévère des institutions d'Ancien Régime. Aussi, dans l'ensemble, se montrèrent-ils assez déçus par la modernité du texte du philosophe qui ne répondait ni à leur goût littéraire ni à leurs préoccupations politiques. Mais les feuilles contre-révolutionnaires découvrent dans le roman une occasion pour attaquer les conceptions philosophiques de Diderot. C'est le *Censeur des journaux*¹⁶ qui lance la polémique dans son numéro du 8 octobre 1796 en rapprochant *Jacques le Fataliste* du *Système de la nature* : « Le *Système de la nature* [...] n'était pas à portée de tout le monde. [...] Il s'agissait de mettre cette métaphysique à la portée du grand nombre. C'est ce que fit Voltaire dans son *Zadig*, et ce que voulut faire Diderot dans *Jacques le fataliste*. »

Jacques le Fataliste : une adaptation romancée et une vulgarisation du *Système de la nature* ? On trouve à l'intérieur de cet article deux affirmations fondamentales : le *Système de la nature* est désigné comme un ouvrage collectif et l'on assigne à Diderot un rôle central comme divulgateur des doctrines matérialistes. Plus virulente est l'attaque de la *Quotidienne* dans son n° du 24 frimaire an V (14 novembre 1796) qui reproduit une lettre sur *Jacques le fataliste* :

Le genre humain ne sera heureux et libre que quand on aura étranglé le dernier roi avec les boyaux du dernier prêtre. » (Paroles familières de Diderot)

Ces paroles de Diderot, recueillies dans vingt ouvrages de nos philosophes modernes, renferment, sans déguisement, la doctrine secrète de ces charlatans de tolérance et d'humanité. Elles ont servi de texte aux discours les plus véhéments, prononcés dans le club de la Propagande ou du Cercle social, et d'épigramme aux journaux de la *Bouche de Fer*, du mois de juin 1791 ; [...] Il était réservé, par la providence, aux Anacharsis Clootz, aux Gobet, aux Hébert, aux Chaumette et aux Fauchet, d'accomplir une révolution que l'auteur moral des *Bijoux indiscrets*, et celui de la *Pucelle* avaient depuis si longtemps commencée. [...] On y reconnaît sans peine que le pouvoir seul leur a manqué, et que s'ils l'avaient eu, nous aurions vu les Voltaire, les Diderot et les d'Alembert exercer les mêmes persécutions que les Manuel, les Tallien ; les Joseph Lebon et les Carrier se sont fait une gloire d'exercer contre les ministres d'une religion que les philosophes ne caractérisent, dans leur correspondance, que sous le nom de l'infâme.

Cet article identifie Voltaire à Diderot en les hissant au rang d'apôtres de la subversion anti-religieuse. Cet amalgame entre deux œuvres, deux pensées, deux tempéraments discordants constitue la quintessence de l'idéologie contre-révolutionnaire. Pour ces derniers, les textes de Diderot n'ont pas d'autonomie propre. Ils y cherchent constamment une résonance d'ouvrages matérialistes. D'où le couple surprenant formé par Diderot et Voltaire, les deux plus grands précurseurs de la Révolution. Elle est en quelque sorte leur dernier ouvrage collectif dont ils n'ont pu voir la mise en scène et la réalisation. Mais *Jacques le fataliste* ne suscite pas de véritable débat entre républicains et monarchistes. Il en va autrement pour la *Religieuse* qui souligne nettement les antagonismes politico-religieux en épousant les contours du débat entre les républicains qui avaient œuvré à la destruction du culte catholique et des ordres monastiques, et des contre-révolutionnaires qui faisaient de la religion un des fers de lance de

¹⁵ Albert Soboul, *Le Directoire et le Consulat*, Paris, PUF, 1967, p. 40.

¹⁶ Paru à partir de fructidor an II (septembre 1795), le journal fut dirigé par Jean-Pierre Gallais (1756-1820) qui collabora également à la *Quotidienne*, journal royaliste et au *Courrier des journaux*. Le journal disparut après le 18 fructidor an V (4 septembre 1797).

leur combat. Ces derniers avaient vu l'institution ecclésiastique démantelée par la confiscation des biens du clergé et assisté à la déportation des prêtres réfractaires. La réaction thermidorienne n'avait pas mis fin aux mesures répressives prises contre le culte catholique, et dans les premiers mois qui suivirent le 9 thermidor, les conventionnels redoublèrent de zèle contre les ministres du culte et veillèrent à la fermeture des églises. Très vite cependant, l'ouverture des prisons, le retour des émigrés, l'amnistie aux Vendéens rendirent difficile le maintien d'une politique de rigueur en matière religieuse. La liberté du culte fut rétablie en ventôse an III (février 1795). Après l'arrestation de Babeuf en avril 1796, plusieurs lois furent votées en faveur des prêtres réfractaires et des religieuses à qui on restitua leurs biens. La *Religieuse* parut au moment où la réaction catholique battait son plein. Les républicains trouvèrent une fois de plus en Diderot leur meilleur allié. Leurs adversaires, à la lecture du roman, se persuadent que son auteur avait pour but la destruction de la religion catholique. Un débat s'engage autour de la justesse de la description des couvents. Pour les révolutionnaires, le roman constitue une copie fidèle de l'institution conventuelle. Les feuilles monarchistes reprochent à Diderot d'avoir écrit un texte où le mensonge égale l'invraisemblance. L'enjeu était de taille : il s'agissait de défendre ou d'attaquer la politique religieuse de la Révolution, en particulier la fermeture des couvents. Les *Annales patriotiques et littéraires* déjà enthousiasmées lors de la parution de *Jacques le fataliste* est l'un des premiers journaux à rendre hommage au talent du romancier. Jean-Jacques Leuliette écrit le 21 octobre 1796 à propos de la peinture que Diderot fait des couvents, que « ses détails sont tracés avec tant de vérité, qu'on a peine à concevoir comment un homme, qui n'a pu pénétrer dans ses tristes asiles a pu si bien en connaître l'esprit ». Andrieux, le même jour, lui fait écho dans la *Décade philosophique* : « Ce qui n'est pas moins vrai, ce sont les peintures de l'intérieur de ces tristes asiles. Il faut que l'auteur ait eu de bons mémoires ; il y a de ces choses qu'il ne peut avoir ni devinées, ni controuvées. » Le terme de « mémoires » laisse à penser que Diderot s'est livré à une enquête minutieuse sur les cloîtres et fournit au roman une dimension quasi scientifique. Roederer, dans son *Journal d'économie publique* du 20 novembre 1796, reconnaît également en Diderot un grand peintre de la vérité. Certains journaux peu favorables aux idées républicaines comme les *Nouvelles littéraires* expriment pourtant leur admiration pour Diderot. Mais en règle générale, pour les contre-révolutionnaires, philosophie était synonyme de républicanisme et les cléricaux monarchistes dénoncent la malhonnêteté du récit. Jean-Marie-Bernard Clément, dans son *Journal littéraire*¹⁷ du 25 novembre 1796, considère la *Religieuse* comme « un chef d'œuvre d'invraisemblance et de morale dépravée ». La Harpe, ancien admirateur de Voltaire¹⁸, s'en prend lui aussi violemment à Diderot. Partisan de la Révolution mais arrêté en mars 1794 et emprisonné pendant plusieurs mois, il retrouve la foi chrétienne et devient ensuite l'un des ennemis les plus acharnés des philosophes. Il écrit à propos du roman dans le *Mémorial* du 15 juin 1797 : « Il est absolument faux que tant de jeunes personnes honnêtement nées puissent être tout à la fois animées d'une rage de tous les instants contre une religieuse qui réclame contre ses vœux, ce qui n'était pas si rare, et ce qui n'a jamais attiré à personne de semblables traitements. » Pour contredire ses assertions, un fait divers éclata quelques semaines après la parution de *La Religieuse*. C'est le *Républicain du Nord*, le 14 novembre 1796 qui révéla l'affaire : on découvrit dans le canton de Jodoigne aux Pays-Bas une religieuse ligotée dans un sac, enchaînée et renfermée dans un cachot depuis

¹⁷ Clément s'était attaqué avant la Révolution à Voltaire et à Saint-Lambert à qui il oppose les auteurs classiques du XVIIe siècle, Corneille, Racine, et les auteurs de l'antiquité, particulièrement Cicéron. Il publia les *Lettres à Monsieur de Voltaire*. Le *Journal littéraire* auquel collabore également Fontanes, illustre son rejet des écrivains des Lumières.

¹⁸ Il avait obtenu sa protection pour la publication de sa pièce *Mélanie* publiée en 1770 qui dénonçait les vœux forcés. Voir à ce sujet Rémy Landy, « Des Lumières à la Contre-Révolution : un drame écartelé, la *Mélanie* de La Harpe », revue *Dix-huitième siècle*, Paris, Éditions Classiques, n°6, 1974, p. 143-152. La Harpe fonde le *Mémorial* avec Fontanes et Bourlet de Vauxcelles le 20 mai 1797 jusqu'au coup d'Etat du 18 fructidor.

huit ans. Les journaux républicains tirent profit de l'anecdote pour défendre le roman de Diderot et dénigrer ses adversaires. C'est le cas du *Journal des hommes libres ou le Républicain*¹⁹ qui relate l'affaire dans son numéro du 28 brumaire an V (18 novembre 1796) :

On lit dans le Républicain du Nord une anecdote épouvantable : quand l'histoire des couvents fourmille de pareils traits, peut-on entendre, sans être révolté, des hommes, [...] jouer le zèle, prêcher en fanatiques [...] par esprit de parti, et parce qu'ils savent bien que le plus sûr moyen de ramener le peuple à la royauté est de l'épouvanter de toutes les terreurs superstitieuses. [...] Tel est l'esprit qui a dirigé les critiques amères faites contre la *Religieuse*, de Diderot, ouvrage dont le trait suivant vient justifier l'excellence.

Le même article est reproduit dans l'*Eclair*, les *Annales patriotiques et littéraires* ainsi que dans l'*Ami du peuple* de R.-J. Lebois qui parut du 2 brumaire an IV au 24 vendémiaire an VI. Cet épisode du couvent de la Ramée suffisait à démontrer le caractère authentique du roman de Diderot. Un éditeur va jusqu'à incorporer à une édition de la *Religieuse* le procès-verbal de l'affaire.

Après ce scandale, les contre-révolutionnaires, dans l'ensemble, exception faite pour le *Véridique ou Courrier universel*, s'aperçoivent qu'ils ne peuvent plus reprocher à Diderot l'in vraisemblance de son roman. Dès lors, ils s'en prennent à la politique anticléricale de la Révolution. Ils dressent un inventaire des souffrances endurées par les religieux depuis 1789 et accusent les feuilles républicaines d'avoir exploité l'histoire du couvent de la Ramée pour discréditer la parole évangélique. La *Quotidienne* du 4 frimaire commente ainsi l'affaire : « Diderot a fait la *Religieuse* de 88 ; ce serait un contraste bien touchant que celui qui offrirait, dans un tableau fortement colorié, la *Religieuse* de 95 ». C'est le même procès qui est intenté à la Révolution le 10 juillet 1797 dans le n°32 de l'*Accusateur public*, l'une des feuilles les plus importantes de la presse royaliste²⁰. Le 10 juillet 1797, il s'en prend à la politique anticléricale de la Révolution en opposant la religieuse de Diderot aux victimes réelles des mesures anticléricales de la révolution : « Que Diderot, cet apôtre de l'athéisme, colore les cyniques tableaux de sa religieuse imaginaire ; opposons-lui, pour les détruire, le récit simple et fidèle des malheurs de la Sainte-Sophie. » La suite du récit constitue une longue plaidoirie pour la réouverture des couvents. Cependant, tout en dénonçant l'in vraisemblance du roman de Diderot, ses adversaires lui accordent une place de choix dans leurs commentaires. Il est tout à fait remarquable que dans la mise en parallèle des tourments infligés aux jeunes recluses dans les couvents et des persécutions subies par les religieuses chassées de leur abbayes, la *Religieuse* soit si souvent évoquée. C'est Suzanne Simonin et non la religieuse du couvent de la Ramée que les cléricaux opposent à la sœur Sainte-Sophie. À la lecture des atrocités commises par les religieuses contre Suzanne, ils énumèrent les persécutions subies par les nonnes en vertu des lois révolutionnaires. Les républicains, de leur côté, avaient identifié la prisonnière du couvent de la Ramée à Suzanne Simonin. Révolutionnaires et contre-révolutionnaires utilisent les mêmes outils rhétoriques, accumulation des descriptions de sévices inhumains, de scènes de violence, etc... La référence littéraire travaille le discours sur la réalité tout en le légitimant. Sainte-Sophie est l'image inversée de Suzanne. C'est la Révolution qui fait ici office de miroir. Mais Diderot, pour les cléricaux est essentiellement le chef de la secte matérialiste qui a appelé de ses vœux la destruction de l'institution ecclésiastique. Révolutionnaires et ennemis de la République

¹⁹ Le journal paru de novembre 1792 au 11 avril 1798 fut dirigé par Charles-François Duval qui fut député à la Convention nationale et membre du Conseil des Cinq-Cents (Assemblée nationale). Antonelle, membre du Directoire secret de la Conjuraton des Égaux y collabore régulièrement.

²⁰ La feuille dont les numéros ne portent pas de date aurait vu le jour en germinal an III, aurait été interrompue en vendémiaire an IV. Son directeur, Jean-Thomas Richer-Serisy, a été emprisonné du 4 décembre 1793 au 6 vendémiaire an III (27 septembre 1794) pour outrage aux bonnes mœurs.

partagent là-dessus la même analyse. Clément, à ce sujet, ironise dans son *Journal littéraire* du 5 frimaire an V (25 novembre 1796) : « Afin d'accélérer la ruine de ces pieuses institutions, il fallait les rendre odieuses et ridicules aux yeux du peuple. [...] Ce fut pour participer à cette œuvre d'humanité que Diderot composa sa *Religieuse*. » La Harpe, dans le *Mémorial* du 15 juin 1797, reprend les arguments de Clément en accusant Diderot de vouloir « faire haïr la religion. » Les journaux monarchistes émettent des jugements contradictoires sur la *Religieuse* parce qu'ils n'y ont décelé aucune haine particulière de la religion chez les personnages. L'un des journaux, *Le censeur des journaux* de Gallais reconnaît le 18 octobre 1796 que réside là la force du roman : « *La Religieuse* est un roman très bien écrit, et d'autant plus dangereux qu'il n'a pas l'air d'être dicté par la passion. C'est la critique la plus amère, et le tableau le plus hideux qu'on ait jamais fait de l'état religieux. » C'est cet aspect du roman que les feuilles modérées veulent souligner en combattant l'image d'un Diderot fanatique de l'irrégion propagée par les champions de la réaction catholique. Jean Devaines, ami de Suard écrit dans les *Nouvelles politiques nationales et étrangères*²¹ du 27 octobre 1796 :

Une jeune fille est forcée par ses parents à prononcer ses vœux. Ce fonds est très commun ; mais ce qui ne l'est pas, c'est cette idée si neuve et si philosophique de n'avoir fondé l'aversion insurmontable de la religieuse pour son état, ni sur l'amour, ni sur l'incrédulité, ni sur le goût de la dissipation. Si elle hait le couvent [...] c'est parce qu'il répugne à sa raison ; ce n'est pas qu'elle soit sans piété, c'est qu'elle est sans superstition ; ce n'est pas qu'elle veuille vivre dans la licence, c'est parce qu'elle ne veut pas mourir dans l'esclavage. [...] Tout l'ouvrage est d'un intérêt pressant ; [...] il sera très utile dans les pays où l'usage absurde et barbare d'enfermer des bourreaux avec des victimes subsiste encore.

Le ton est encore plus enthousiaste dans la *Décade philosophique* du 21 octobre 1796 où Andrieux se livre à une comparaison de *La Religieuse* et de la pièce de La Harpe, *Mélanie*, écrite au moment où celui-ci comptait parmi les proches des philosophes :

La Religieuse a un but bien plus important et bien plus moral, celui d'attaquer l'institution même des couvents, et de faire voir qu'un être raisonnable et social doit y périr de chagrin ou y devenir fou. [...] On a fort bien fait d'empêcher la publication d'un pareil livre sous l'Ancien Régime ; quelque jeune homme après l'avoir lu, n'aurait pas manqué d'aller mettre le feu au premier couvent de nonnes ; mais on fait encore mieux de le publier à présent ; cette lecture pourra être utile aux gens assez fous (car il en est) pour s'affliger de la destruction de ces abominables demeures, et pour espérer leur rétablissement.

La publication des deux romans intensifie la guerre déclarée par les monarchistes à la philosophie des Lumières. La Harpe, Vauxcelles, etc, se déchaînent contre Diderot. La première lettre à la *Quotidienne* insérée dans le numéro du 24 brumaire an V est suivie de trois autres qui cherchent toutes à démontrer la responsabilité de la philosophie dans l'avènement de la Révolution. Les pièces au procès ne manquent pas : on cite Raynal, auteur de *l'Histoire des deux Indes*, l'auteur du *Système de la nature* et du *Système social* dans la *Quotidienne* du 17 novembre 1796 où l'on trouve aussi un article de La Harpe :

On a inséré dans la *Quotidienne* quelques lettres contre les philosophes ; aussitôt tous nos philosophes se sont déchaînés contre nous : c'est une belle chose que la philosophie. J'étais aussi philosophe avant la révolution ; mais j'ai cessé de l'être depuis qu'on m'a fait emprisonner, en suivant les maximes de Voltaire et de Diderot. [...] Un murmure général s'est élevé dans le monde philosophique, lorsqu'on a comparé Voltaire à Carrier : la comparaison n'est cependant pas tout à fait inexacte. Les philosophes ont posé les principes, les assassins

²¹ Journal auquel collaborent Dupont de Nemours et l'abbé Morellet qui sans soutenir la Révolution respectent les écrivains des Lumières.

ont tiré les conséquences ; Voltaire et Diderot appelaient les catholiques des infâmes ; qu'on fait Collot d'Herbois et Carrier, si ce n'est qu'ils les ont traités comme tels.

Les contre-révolutionnaires, à partir du Directoire, font de Voltaire et de Diderot les deux principaux précurseurs de la Révolution. Très intéressante est à ce sujet une lettre fictive de Diderot à Louvet, rédacteur de la *Sentinelle*, écrite par un journaliste de la *Quotidienne*, probablement La Harpe, publiée dans le numéro du 8 mars 1797 qui affirme que la Révolution doit plus à Diderot qu'à Voltaire²². Diderot devient le principal précurseur de la Révolution comme l'affirme le *Mémorial* du 27 juin 1797 :

Ce charlatan en voulait-dit-il, au Grand Ouvrier, aux magistrats et aux prêtres [...]. La haine de la propriété, de Dieu, de l'autorité, des prêtres, est devenue toute la doctrine philosophique de Chaumette et de Babeuf ; et ils ont dit hardiment, Diderot fut de notre avis, ils ont dit aussi, Rousseau fut de notre avis ; [...] Je crois qu'il avait gagné un peu de la lèpre naissante de Diderot, dont il ne tarda pas à se détacher et à fuir les désolantes doctrines. Le charlatan resta donc seul propriétaire de ce poison. [...] Et c'est vraiment à lui qu'il faut remonter quand on veut chercher en France et dans notre siècle l'origine de la doctrine anti-sociale. [...] Ce que nos niveleurs, nos dévastateurs, [...] nos scélérats, ont appelé l'opinion publique, n'était donc, il y a trente ans, que ces paradoxes inconsiderés, les jeux d'esprit dangereux de cet homme qui mourait d'envie d'être philosophe, et que son imagination dérégulée condamna à n'être qu'un sophiste.

C'est La Harpe qui, dans son *Lycée ou cours de littérature*, s'évertuera à prouver que Diderot est bien l'auteur du *Code de la nature*. Bien que le procès Babeuf ait cloué définitivement Diderot au banc des accusés de Vendôme, la collusion Diderot/Morelly ou plutôt Diderot/Babeuf, ne constitue pas une référence fondamentale dans les feuilles contre-révolutionnaires. Ce sont les *Éleuthéromanes* et la phrase de Meslier que l'on cite pour soutenir que Diderot est bien moins l'auteur du *Code de la Nature* que le père spirituel de Babeuf citant le *Code*. On accuse Diderot d'avoir fourni une base idéologique aux Hébert et Chaumette, champions de la déchristianisation. Son plus grand crime, c'est son athéisme. Et l'athéisme n'est-il pas qualifié par Vauxcelles de doctrine anti-sociale, celle à laquelle Babeuf a adhéré pour renverser le Directoire ?

La publication des textes de Diderot durant le Directoire révèle Diderot comme auteur et philosophe militant des Lumières. Les hommes de la Révolution cherchent avant tout, derrière l'auteur, l'ennemi des rois et des prêtres. Avec la publication de ses nombreux textes, preuve est faite de la responsabilité du philosophe dans la chute de l'Ancien Régime. Le *Supplément au voyage de Bougainville* s'attaque à toutes les structures de l'ordre social, les rois, les prêtres, les magistrats ; le principe même de la propriété privée est remise en question. Quand à *Jacques le Fataliste* et *La Religieuse*, ce sont, pour les contre-révolutionnaires, des romans licencieux tournés vers l'anéantissement de toute morale et de toute religion. Ne nions pas cependant l'importance de la conjoncture politique dans la réception de Diderot : le choc de la Terreur sur les esprits et son corollaire, l'affaiblissement des républicains face à l'offensive des monarchistes. Ces derniers assimilent tous les révolutionnaires aux jacobins. Diderot étant défendu par les intellectuels républicains, il sera, lui aussi, comparé à Carrier et à Robespierre. Mais les révolutionnaires, tout comme leurs adversaires, auraient-ils cherché en Diderot un philosophe républicain si n'avait pesé le poids des supercheries littéraires, en premier lieu l'attribution de la phrase de Meslier au philosophe de Langres dès 1791 ?

Pascale Pellerin. CNRS IHRIM-5317, Université Lyon 2.

²² Voir à ce sujet Pascale Pellerin, *op. cit.*, p. 327.